



Contrôle routier par la municipale

Par **Katya7**, le **21/12/2021 à 17:23**

Bonjour, (on dit "Bonjour en arrivant quelque part, pas chez vous ?")
J'aimerais savoir si la police municipale a le droit d'effectuer un contrôle routier ?
Merci.

Par **le semaphore**, le **21/12/2021 à 17:53**

Bonjour
[quote]
J'aimerais savoir si la police municipale a le droit d'effectuer un contrôle routier ?
Merci
[/quote]
Non il faut en préalable une infraction constatée ou être avec avec APJ PN ou GDr
Mais peu de PM respectent la législation sur cette question et ce n'est pas la seule !

Par **Lag0**, le **22/12/2021 à 06:46**

Bonjour Katya7,
Qu'entendez vous par "contrôle routier" exactement ? Est-ce bien une simple vérification des papiers sans infraction préalable ?